

Dans un contexte difficile pour la Fonction publique et ses agents, confrontés au gel de la valeur du point d'indice et aux suppressions d'emplois dus à la politique d'austérité du gouvernement, et malgré les insuffisances des mesures « PPCR », la FSU a décidé, lors de son Conseil national du 16 septembre dernier, de signer ce protocole d'accord estimant qu'il constitue un point d'appui pour les carrières, les salaires et les retraites de tous les agents.

Il faut faire le constat que ce protocole d'accord n'est pas majoritaire. Pour autant, le gouvernement a décidé de l'appliquer de façon unilatérale.

La FSU rencontre aujourd'hui de façon bilatérale la Ministre de la Fonction publique sur ce sujet. Elle lui fera part de son profond désaccord quant à la méthode employée par le gouvernement qui, en prenant une décision unilatérale d'application de ce texte, crée un précédent lourd de conséquences pour le dialogue social dans la Fonction publique.

C'est pourquoi la FSU demande à la Ministre de réunir très rapidement l'ensemble des fédérations de fonctionnaires pour clarifier la situation sur l'état du dialogue social dans la Fonction publique et sur les règles qui doivent y présider.

La FSU, qui a toujours revendiqué que les comités de suivi, en cas d'accord, soient ouverts à toutes les organisations y compris aux non signataires, demande que l'application de ces mesures « PPCR » se fasse bien en concertation avec toutes les organisations syndicales représentatives au Conseil Commun de la Fonction Publique.

La FSU sera particulièrement attentive et exigeante sur la tenue et la préparation du rendez-vous salarial prévu en février 2016, en continuant de revendiquer la fin du gel du point d'indice qui touche tous les agents de la Fonction publique, et dans toutes les discussions relatives à la mise en œuvre des autres mesures « PPCR ».

Elle invite d'ores et déjà toutes les organisations syndicales à se retrouver prochainement pour préparer ces rendez-vous et proposera de prendre toutes les initiatives communes de nature à faire avancer le pouvoir d'achat des agents.

Elle appelle à poursuivre les mobilisations engagées notamment avec la votation Fonction publique et la journée unitaire interprofessionnelle du 8 octobre pour l'emploi, les salaires et les services publics.